



DES CHOIX POLITIQUES RAISONNÉS ET CONCRETS

Passion et plaisir, patience et persévérance sont les maîtres mots qui caractérisent l'engagement de vos élus, au service de notre ville, un engagement à votre service.

Le dernier trimestre 2024 verra la mise en chantier de deux bâtiments publics dont les travaux de rénovation ont été trop longtemps différés : la bibliothèque et l'église.

Les choix raisonnés et concrets de l'équipe municipale se ressentent positivement au quotidien : dans les domaines scolaires, dans celui de l'animation de la ville, des relations avec les partenaires locaux et de la politique budgétaire municipale, saine et équilibrée.

Je tiens à profiter de cet édito pour remercier l'ensemble des employés municipaux pour leur engagement journalier qui concourt à la réussite des projets de l'équipe municipale. Soyez fiers de votre ville.

Philippe FERRAND
maire de Béligneux



INAUGURATION DE LA MICRO CRÈCHE

11 OCTOBRE 2024, UNE DATE MARQUANTE

Une date qui met le point d'orgue d'une année pleine et entière consacrée pour une large partie à cette nouvelle structure qui était apparue indispensable pour l'évolution de notre commune lors des réunions CTG (Convention Territoriale Globale) pour compléter l'offre en direction des familles. Contribuant à l'attractivité de notre territoire, elle est en cohérence totale avec la politique globale enfance / petite enfance que notre municipalité mène depuis deux ans.

La directrice, Emmanuelle Salinas, et ses 4 auxiliaires de crèche ou puéricultrices accueillent ainsi chaque jour une dizaine d'enfants dans un cadre confortable où la sécurité et le bien-être des enfants demeurent les maîtres mots. Les équipements sont adaptés aux nourrissons et aux bébés un peu plus grands.

La visite proposée lors de l'inauguration a permis d'apprécier le calme serein et apaisant qui se dégageait de la structure. Bravo à l'équipe en place !

Du projet à l'ouverture, une année seulement s'est écoulée, et ce, grâce au travail de toutes les équipes, des artisans sur les différents corps de métier qui ont tous joué le jeu et respecté leurs engagements. Nous les remercions vivement.

Merci aussi à tous les partenaires financiers de nous avoir suivis et merci à la CAF et à la PMI de nous avoir accompagnés jusqu'au bout dans ce projet qui fait la fierté de notre commune.

FOCUS SUR LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

LOTISSEMENT DU FOLU UN NOUVEAU PROJET SE DESSEINE

Après une suspension de trois années due au COVID et à quelques vicissitudes avec le promoteur retenu initialement, la vente du terrain du Folu, revient aujourd'hui sur le devant de la scène.

Il y a 40 ans, Madame veuve MARREL, agricultrice avicole à la Ferme du Fouilloux, vend à un promoteur immobilier plusieurs hectares de terrain pour y construire à La Valbonne, le lotissement du Bois Carré. A cette occasion, la commune en profite pour acquérir le tènement adjacent (22 657 m²) pour y réaliser un complexe sportif et une salle polyvalente. La vente du terrain au lotisseur avait été l'occasion pour la propriétaire de réaliser une opération financière très intéressante. Aussi, pour remercier la commune de l'avoir aidé à réaliser cette vente, elle lui cède gracieusement près d'un hectare et demi de terrain pour réaliser un espace sportif au profit des jeunes bélignards.

Entouré d'une piste d'athlétisme et doté d'un local technique pour le système d'arrosage ainsi que d'un vestiaire en préfabriqué, ce terrain de sports, certes rudimentaire, constituait alors la seule installation sportive de la commune. Il faut rappeler ici, que dans les années 80-90 toutes les installations sportives du camp militaire de La Valbonne étaient ouvertes aux habitants de Béliigneux. Les enfants profitaient de la piscine pendant et en dehors des heures scolaires et l'arbre de Noël se faisait au cinéma de garnison avec un goûter servi au mess des officiers ! Une autre époque !

Après avoir vendu 8 000 m² à un promoteur pour la construction de la résidence HUGONOT, la municipalité vend, en 2011, une autre partie du stade de football (6 000 m²) à une entreprise privée pour y construire l'actuel Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Aussi ne reste-t-il plus, aujourd'hui, que 2 200 m² après cette dernière cession.

Devant les difficultés financières rencontrées dès le début de la mandature, la vente du terrain du FOLU est décidée par le conseil municipal en mars 2021. La société OPTIMUM est retenue pour acheter le terrain et un compromis de vente est signé. Malheureusement, la conjugaison du COVID et de la crise immobilière contraint OPTIMUM à renoncer au projet.

Il faut attendre 2024 pour voir la vente de ce terrain être de nouveau envisagée. Après avoir étudié toutes les offres d'achat, le conseil municipal a retenu celle de la société SEFI-SLCL pour un montant de trois millions trois cent cinquante mille euros. Pour mémoire, cette société a réalisé la restauration du Château de Chânes et la construction des villas du lotissement attenant.

Le plan de masse projeté pour ce lotissement du Folu figure ci-après.

Ce lotissement comportera 60 logements (36 en individuel et 24 en collectif). Les espaces verts représenteront 1 600 m² et chaque habitation sera dotée d'une cuve enterrée pour récupérer les eaux pluviales.

L'objectif final est de faire inscrire ce lotissement au répertoire des écovillages.



ÉGLISE SAINT-PIERRE UNE RÉHABILITATION GLOBALE

L'église Saint-Pierre de Béliigneux est une église originellement du XII^e siècle qui fut entièrement remaniée au XIX^e siècle, de 1817 (construction de la chapelle Saint-Pierre) à 1898 (nouveau clocher).

Elle a valeureusement traversé les âges avec son clocher de 8 pans d'une hauteur de 40 mètres... et pourtant ; même si elle ne présente pas de dégradations majeures à l'extérieur, l'intérieur porte les stigmates du temps et des interventions successives qui altèrent sa mise en valeur.

Aussi, le projet de notre équipe municipale est d'envisager une réhabilitation dans une vision globale du projet, et non pas de faire des rafistolages qui ne feraient que continuer à sa dégradation liée à l'humidité (par exemple suite à des fuites d'eau en toiture dans les chéneaux encastrés, ou des boursoffures apparues sur les enduits en raison de présence de sel...) ou à l'éclairage public qui a malencontreusement été réalisé à l'intérieur de l'église laissant apparents des câbles de réseaux ou détériorant le chemin de croix.

Après une première réunion avec toutes les parties prenantes, il a été décidé de faire réaliser un diagnostic. Ce dernier, réalisé au cours de l'année, a permis de définir la liste des travaux à réaliser pour conserver, préserver et valoriser notre église.

Ce projet comportera trois phases de travaux qui ne seront pas toutes réalisées sur le mandat en cours, car il convient d'étaler les dépenses afin de maintenir l'équilibre financier de notre commune.

Les travaux à réaliser en urgence en phase 1 consisteront à drainer le périmètre, assainir l'église avec une reprise des sols par zones, revoir l'entrée avec un sas et traiter la question du chauffage ; la phase 2 sera la reprise de maçonnerie ; et la phase 3 concernera la façade extérieure... Tout cela se fera sur une période assez longue avec plusieurs réunions de travail ; toutefois, on peut estimer raisonnablement un démarrage de la phase 1 fin 2025/début 2026.

D'ici là, nous réaliserons néanmoins les quelques travaux d'urgence nécessaires comme l'entretien de la porte d'entrée par exemple. Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce projet.



PRÉAU SPORTIF UN ÉQUIPEMENT COMPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE

Convaincue que, pour faire apprécier le sport aux enfants et pour lutter contre la sédentarité l'école doit offrir aux enfants une infrastructure sportive adaptée et sécurisée, l'équipe municipale continue de dérouler son programme sur la politique petite enfance - enfance, après la remunicipalisation du périscolaire - restaurant scolaire et l'implantation d'une micro crèche, et poursuit ses réflexions pour améliorer le bien vivre ensemble à Béliigneux.

Combien de fois avons-nous entendu les enfants se plaindre de prendre le bus pour aller faire du sport ? Toujours à l'écoute, l'équipe municipale, en concertation avec la 3 CM, projette de doter le groupe scolaire d'un gymnase.

Des constructions en bois sont désormais proposées par des entreprises spécialisées. Ces structures sont écologiques et économiques. Le coût de construction est ainsi amorti car ce nouveau gymnase évite une surcharge de chauffage. De plus, les nouvelles architectures ne manquent pas d'élégance. Un vrai plus pour la réputation d'une école. Le gymnase est aussi important qu'une belle salle de classe bien équipée. «Un esprit sain dans un corps sain», un dicton toujours d'actualité.



BIBLIOTHÈQUE L'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX

Une bibliothèque municipale doit répondre aux besoins des habitants de la commune et ce, quel que soit leur âge. Non seulement elle recourt aux supports traditionnels comme les livres et les journaux papier, mais elle doit également faire appel aux technologies nouvelles et innovantes telles que le numérique ou les plateformes numériques sur le net.

Ce constat a conduit l'équipe municipale à repenser la bibliothèque, «de fond en comble», pour la mettre en adéquation avec les besoins nouveaux de ses usagers. Aussi abordons-nous le dernier trimestre 2024 avec la ferme volonté de commencer sans tarder l'agrandissement et l'aménagement de notre bibliothèque.

Dans ce cadre, la réunion du 2 octobre dernier a eu pour objet de lancer les phases d'étude et de réalisation. Il faut rappeler ici que les équipements culturels communaux ou intercommunaux doivent profiter au plus grand nombre et pas seulement à un petit groupe d'habitants...

REPAS DES AÎNÉS



Chaque concitoyen Bélignard âgé de 74 ans ou plus a reçu une invitation pour le repas de Noël qui est organisé le **dimanche 1^{er} décembre à midi, à la salle des fêtes de Béliigneux, place de la Grande Hermière** ou pour retirer un colis de Noël en mairie.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE :

Seules les réponses qui nous seront parvenues en mairie avant le 4 novembre 2024 seront prises en compte, dans la limite des places disponibles et ce, par ordre d'inscription. Et si vous n'avez pas reçu ou si vous avez égaré le coupon-réponse pour confirmer votre participation, vous devez contacter la mairie aux heures d'ouverture (04 72 25 30 70 ou accueil@ville-beligneux.fr ou directement sur place) avant le 4 novembre 2024.

RAPPEL : Si votre conjoint(e) est âgé(e) de moins de 74 ans et désire participer avec vous au repas, il (elle) sera accueilli(e) avec plaisir moyennant une participation de 27 € à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public lors de l'inscription.



ÉCONOMIE LOCALE

UN CABINET VÉTÉRINAIRE S'INSTALLE

Originaire de La Boisse, Nelly LAURENT a embrassé la profession de vétérinaire comme une évidence car elle lui permet d'associer ses trois centres d'intérêt : l'amour des animaux, le goût pour les relations humaines et la pratique de la médecine animale.

Elle a réalisé la totalité de ses études en région lyonnaise et a été diplômée de VetAgro-Sup en juillet 2021. Après 3 ans d'exercice en salariat pour approfondir ses connaissances, elle a décidé de créer son propre cabinet vétérinaire sur la commune de Bèlignieux.

Ce lieu lui tenait à cœur car c'est une commune qui bouge et où il n'y avait pas encore de structure vétérinaire. «Et puis... transformer un ancien cabinet dentaire en un cabinet vétérinaire, c'est un projet plutôt original non ?».



ANIMATIONS

ACVG - ESCAPADE JURASSIENNE

Par une belle journée ensoleillée le 18 septembre, 48 personnes se sont retrouvées pour une escapade dans le Jura, conduites par Katy (Cars Michel). La sortie était organisée par l'Association des Combattants et Victimes de Guerre de Bèlignieux à laquelle s'étaient joints des amis et des membres du club Entramiloisirs.

Après une visite de la «FRUITIÈRE 1900» à Thoiria, tenue par un jeune couple dynamique, un déjeuner-croisière sur le lac de VOUGLANS, l'après-midi s'est achevée par la visite du musée des «Machines à nourrir et courir le monde» à CLAIRVAUX LES LACS, musée exceptionnel de maquettes en bois de machines agricoles du siècle dernier, de bateaux et d'avions.

EN ATTENDANT NOËL

L'équipe des associations et des bénévoles se mobilise pour vous offrir une belle fête locale avant Noël, le 7 décembre... au programme, défilé de danse, marché de Noël, jeux au profit du téléthon, marrons grillés, boissons chaudes ... et FEU D'ARTIFICE ! Sans oublier, l'opération BOÎTE À CHAUSSURES qui recommence grâce au CCAS et à la commission Jeunes, en lien avec l'association EcoCitoy'Ain d'Ambérieu en Bugey - un acteur local très actif dans la solidarité et le partage. Vous pourrez déposer des cadeaux dans les boîtes à chaussures, sur le stand CCAS/CJ ; elles seront ensuite distribuées aux personnes en situation d'extrême précarité par les bénévoles de la Croix Rouge qui font des maraudes dans les grandes villes au moment des fêtes de fin d'année.

PETIT RAPPEL sur le contenu, pour vous aider à choisir votre cadeau :

- un truc chaud (une écharpe, des chaussettes, des gants, un bonnet...), ou/et
- un truc bon (des papillotes, conserve, de l'épicerie fine sèche...), ou/et
- un truc loisirs (une revue, un livre de poche, un calepin...), ou/et
- un truc beauté/hygiène (une eau de cologne, une savonnette, une crème...), ou/et
- et le don principal qui vient du cœur : une petite carte, un mot doux, un dessin...

N'oubliez pas d'emballer votre cadeau, en précisant sur la boîte H (hommes) - F (femmes) - M (Mixte). Et si vous n'avez pu le déposer le 7 décembre, venez en mairie jusqu'au 13 décembre !



À NOTER DANS VOS AGENDAS

OCTOBRE

- 10** SORTIE ENTRAMILOISIRS
18-19-20 WEEK END D'AUTOMNE AVEC
 BHC : VENTE DE PAINS ET BRIOCHES / RÉALISÉS À L'ANCIENNE DANS LE DERNIER FOUR BANAL DE BÉLIGNEUX
 VENDREDI 18 À PARTIR DE 14H00 AU FOUR, 16 ROUTE DE CRUISSEAU ;
 SAMEDI 19 : DEUX POINTS DE VENTE BÉLIGNEUX ; AU FOUR - DE 7H00 À 12H00 PLACE DE CHÂNES DE 9H00 À 12H00
 ACVG : VENTE DE BOUDIN ET SABODETS, SAUCISSONS À CUIRE ET SAUCISSONS BRIOCHÉS
 SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 DE 8H30 À 12H30 BÉLIGNEUX PLACE DE LA GRANDE HERMIÈRE, CHÂNES PLACE DU VILLAGE, LA VALBONNE DEVANT LA BOULANGERIE ET LE TABAC
 RAM : VENTE DE POMMES LE SAMEDI MATIN
 SOU DES ECOLES : BUVETTE, BONBONS LE SAMEDI MATIN

NOVEMBRE

- 9** BOUM D'HALLOWEEN PAR LE SOU DES ECOLES
11 CÉRÉMONIE DU SOUVENIR À 11H00 PLACE DE LA GRANDE HERMIÈRE SUIVIE DU VERRE DE L'AMITIÉ
21 ACVG : LE BEAUJOLAIS NOUVEAU 19H - SALLE DES FÊTES
24 ENTRAMILOISIRS : VENTES D'OBJETS DE NOËL

DÉCEMBRE

- 1^{ER}** REPAS DES AÎNÉS
7 EN ATTENDANT NOËL



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe Ferrand - **RÉDACTION** : Françoise Gachon et les commissions communales - **CRÉDIT PHOTOS** : Municipalité de Bèlignieux - **MISE EN PAGE** : Studio Pertinence (69).

MAIRIE DE BÉLIGNEUX 04 72 25 30 70 - mairie@ville-beligneux.fr



NOTRE PROCHAIN NUMÉRO DES BRÈVES

sortira en avril 2025 après la parution du bulletin municipal annuel.